



# Pour le service public, pour l'éducation, agir les 16 et 22 mai !

*La mobilisation sociale ne ralentit pas contre les mesures du gouvernement qui poursuit une politique progressive de destruction des services publics... Cheminot.e.s, agents de l'Énergie, personnels des hôpitaux et des EHPAD... toutes et tous réagissent contre la libéralisation et/ou les conséquences désastreuses de réformes qui remettent en cause fonctionnement et financements de leur secteur. Dans plusieurs entreprises privées, des actions se mènent en faveur d'augmentations des salaires.*

**Dans la Fonction publique, ces deux thèmes ont été au cœur du succès des mobilisations du 22 mars dernier et font l'objet d'un appel intersyndical très large pour le 22 mai. L'Éducation et l'Enseignement Supérieur connaissent également de très fortes mobilisations locales depuis quelques mois.**

## **Pour le gouvernement, l'Éducation Nationale n'est pas une priorité**

Toutes les mesures et réformes mises en place ou annoncées dans l'Éducation ont pour conséquence une dégradation des conditions d'enseignement et d'éducation.

Ainsi, la mise en place des classes à 12 élèves en CP et CE1, a pour conséquence, dans notre département, la fermeture de 168 classes, la suppression de la quasi-totalité des postes du dispositif « plus de maîtres que de classes », la baisse des moyens pour les directions d'écoles et pour le remplacement.

Lors des Assises de la Maternelle, le gouvernement choisit l'affichage avec la scolarisation obligatoire dès trois ans. Annonce surtout symbolique alors qu'une large majorité des enfants sont présent.e.s à l'école à cet âge, mais cette mesure servira surtout les intérêts de l'enseignement privé sous contrat pour lesquelles des financements municipaux seront désormais obligatoires. Rappelons que la CGT-Educ'Action souhaite une école maternelle qui reste une école avec un projet pédagogique défini et non un jardin d'enfants.

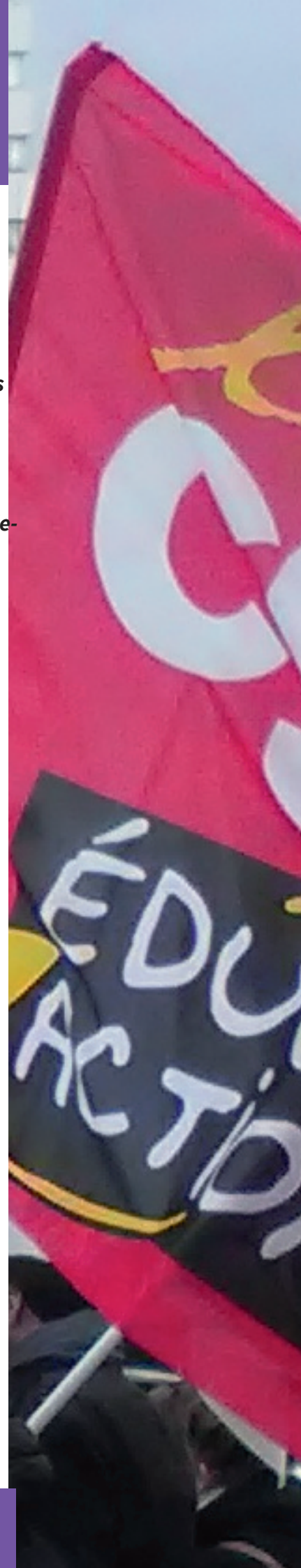
Dans le second degré, les créations de postes dans l'Académie de Créteil ne

permettent pas une amélioration des taux d'encadrement en raison d'une hausse démographique non anticipée. En collège, six postes sont créés dans le département, chiffre insuffisant pour remplacer les horaires réduits par la précédente réforme. Dans les lycées professionnels val-de-marnais, 19 postes d'enseignants sont supprimés. D'une manière générale, écoles et établissements de l'éducation prioritaire souffrent d'un manque de moyens au regard de leurs besoins réels. De plus, il n'y a aucune création de postes de personnels sociaux ou de santé.

Avec la baisse du nombre de postes aux concours 2018 - 10 % pour les professeur.e.s des écoles, 20 % aux concours externes du secondaire - le taux d'encadrement ne peut que se détériorer dans les années à venir.

La réforme du lycée distingue de manière très forte les voies générales, technologiques et professionnelles, empêchant de fait des passerelles déjà réduites. Le nouveau baccalauréat sert la mise en place contestée de Parcoursup, outil de sélection à l'entrée en enseignement supérieur. Les projets d'horaires avec une mise en place à la rentrée 2019 pour les 2ndes et les 1ères nous font craindre une baisse de 4000 postes à terme dans les lycées.

Pour le bac professionnel, les projets



de mixité des parcours et des publics sont confirmés avec une première année sur un secteur de métier à l'issue de laquelle l'élève pourra choisir entre formation scolaire et apprentissage. Ensuite est introduite la possibilité de délivrance de blocs de compétences même sans l'obtention du diplôme complet, ce qui conduit à la négation des qualifications et des grilles salariales afférentes.

L'interfédérale de l'Éducation appelle à une nouvelle journée de mobilisation le mercredi 16 mai pour :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.

- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire.

- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.

- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

- L'abrogation de la loi ORE, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e au supérieur.

### **Pour le gouvernement, il faut détruire le service public pour favoriser la mise en concurrence**

Les cheminots luttent actuellement contre une réforme de la SNCF qui s'inscrit dans le cadre de la libéralisation du transport ferroviaire, conformément aux directives de l'Union Européenne, comme ont pu l'être précédemment celles du courrier, du téléphone et de l'énergie.

Fréquemment, les collectivités territoriales ont choisi de sous-traiter certaines activités à des entreprises privées : c'est souvent le cas de l'eau, des déchets, mais parfois aussi du nettoyage des locaux. Chacun connaît les difficultés des hôpitaux publics et de la concurrence effrénée des groupes privés de la santé.

Dans un tel contexte, ne croyons pas que le secteur de l'Éducation échappe à cette mise en concurrence. D'ores et déjà, le GRETA, dépendant de l'Éducation Nationale ou l'AFPA, sont des acteurs du marché de la Formation continue et dans des logiques d'appel d'offres.

### **Pour le gouvernement, le statut est un prétexte utile pour diviser les travailleurs**

Pour les agents de la Fonction Publique, le gouvernement a instauré la journée de carence et affirme sa volonté de multiplier les contrats plutôt que les emplois statutaires.

La question de la dignité des fonctionnaires est en jeu : représentant l'intérêt général, les fonctionnaires doivent être respecté.e.s en tant que salarié.e.s et en tant que personnes.

Ces discours anti-statuts font fi des missions, des conditions de travail souvent difficiles, des obligations des personnels.

C'est le statut qui garantit la présence de personnels partout en France, y compris dans les zones difficiles ou rurales et donc la continuité des missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Tous les propos du gouvernement qui visent à présenter les cheminots ou les fonctionnaires en général comme des « privilégiés » doivent être combattus.

**C'est pourquoi la CGT-Educ'Action 94 appelle tous les personnels de l'éducation à préparer les journées de grève et de mobilisation des 16 et 22 mai, notamment par l'organisation d'heures d'information syndicale et, par le débat en assemblée générale, à envisager la poursuite du mouvement.**

**MANIFESTATIONS  
mercredi 16 mai  
14h30  
de la SORBONNE à  
CENSIER**

**mardi 22 mai  
13h  
RÉPUBLIQUE**

**Le syndicat CGT-Educ'Action met à disposition sur son site des notes d'informations sur les réformes en cours.**

[www.cgt-educaction94.org](http://www.cgt-educaction94.org)

## **Rejoindre la CGT Éduc'Action 94**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mél : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Métier : \_\_\_\_\_

Lieu d'exercice : \_\_\_\_\_